

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Journal de l'Agriculteur

ET DES

TRAVAUX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
DU BAS-CANADA

VOLUME V. } Prix 50 Cents par Année, payable d'avance, { NUMERO 8.
FRANC DE PORT.

Avril 1858.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. J. PERRAULT,
Secrétaire-Trésorier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Elève de l'Ecole
Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester.

COLLABORATEURS

M. C. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.
M. FÉLIX VOGELI,

Médecin Vétérinaire Breveté des Ecoles de France, Ancien Vétérinaire en chef de
Cavalerie et d'Artillerie, Ancien Professeur d'Hippiatrique, Auteur de plusieurs
Ouvrages sur l'Art Vétérinaire et Membre de plusieurs Sociétés savantes de France.

TRADUCTEUR, T. CHAGNON, ÉCUIER,
Sous-Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

SOMMAIRE

	PAGES.
Une Visite à Tiptree-Hall, par M. J. Perrault.....	207
Du Progrès Agricole, par M. le Dr. H. de la Martellère.....	210
Hippiatrique, par M. F. Vogeli.....	213
De l'intervention du gouvernement dans nos affaires agricoles, (suite) par M. F. M. F. Ossaye.....	217
Réunion Agricole du Comté de Bagot.....	225
Rapport Météorologique pour le mois de Janvier 1858, par M. le Dr. Chs. Smallwood.....	226
Prix du Marché.....	206
Annonces, Graives, etc.....	226

MONTREAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR DE MONTIGNY & COMPAGNIE,

PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS,

18 & 20, RUE SAINT-GABRIEL.

Les lettres non affranchies invariablement refusées.

Annonces 6d par ligne, invariablement publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

Abonnement 2s 6d (50 cents) payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement d'un an, autrement ils seront censés continuer pour une autre année.

Extrait de la loi concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15: "Si les dites Chambres ou aucune d'elles public un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés, par les dites Chambres respectivement."

MARCHE BONSECOURS.

Prix des Denrées.

Montréal, 1er Avril 1858.

	s.	d.	s.	d.						
Farine par quintal...	12	0	à	12	6	Mouton par quartier..	5	0	8	9
Farine d'Avoine do..	10	0		10	6	Agneau do ...	3	0	4	0
Blé-d'Inde do..	0	0		0	0	Veau do ...	5	0	15	0
GRAIN.						Bœuf par 100 livres..	35	0	40	0
Blé par minot.....	5	0		5	6	Lard frais do ...	27	6	35	0
Orge do	3	0		3	3	PRODUITS DE LA LAITERIE.				
Pois do	4	0		4	3	Beurre frais par livre.	1	3	1	6
Avoine do	1	9		1	10½	" salé do ...	0	7½	0	8½
Sarasin do	2	0		2	3	Fromage do ...	0	0	0	0
Blé-d'Inde do	4	0		4	6	VÉGÉTAUX.				
Seigle do	0	0		0	0	Fèves amér. par minot	0	0	0	0
Lin do	5	0		5	6	" canadiennes do.	7	6	8	0
Mil do	9	0		10	0	Patates par poches...	4	0	4	6
VOLAILLES ET GIBIER.						Navets do	3	0	3	9
Dindons vieux "couple.	8	9		10	0	Oignons par tresse...	1	0	1	3
Dindons jeunes, do ..	0	0		0	0	SUCRE ET MIEL.				
Oies do ..	4	0		6	0	Sucre d'érable par liv.	0	6	0	6
Canards do ..	2	6		3	0	Miel do ..	0	6	0	7
Do sauvages do ..	0	0		0	0	DIVERS.				
Volailles do ..	2	9		3	0	Lard frais par livre..	0	5½	0	6
Poulets do ..	0	0		0	0	Œufs frais par douz..	0	10	1	0
Perdrix do ..	0	0		0	0	Plie par livre.	0	4	0	0
Lievres do ..	0	0		0	0	Morue fraîche par liv.	0	2½	0	3
VIANDES.						Pommes, par quart...	10	0	20	0
Bœuf par livre.....	0	4		0	9	Oranges, par boîte...	0	0	0	0
Lard do	0	6		0	7					

Journal de l'Agriculteur.

MONTREAL, AVRIL 1858.

Une Visite à Tiptree-Hall.

S'il est en Angleterre, une ferme dont la création soit un prodige, c'est bien celle de M. Meeki à Tiptree Hall près Kelvedon. Cette ferme, universellement connue dans le monde agricole, est justement célèbre pour son ensemble soit comme constructions, assainissement des terres ou distribution d'engrais.

Disons d'abord que la ferme de Tiptree n'était il y a quinze ans qu'une lande inculte, dont le sol imperméable, parsemé de sources, ne poussait que des bruyères. M. Meeki, riche fabricant de coutellerie à Londres fit choix de ce terrain parcequ'il avait à cœur de prouver au public agricole qu'avec des capitaux et de l'intelligence, il n'y a pas de sol quelqu'ingrat qu'il soit qui ne puisse devenir une terre fertile donnant au cultivateurs les plus hauts rendements connus.

Or les faits ont justifié les calculs de M. Meeki qui peut avec fierté montrer aujourd'hui les résultats obtenus sur sa ferme, comme preuve de ses avancés. Les plus beaux champs bordent souvent la lande improductive et de l'abondante récolte de blé, à la chétive bruyère, il n'y a que l'espace occupé par la haie vive qui les sépare.

M. Meeki en commençant la culture de son domaine, comprit qu'il devait d'abord s'attaquer au sol. N'est-ce pas dans le sol que s'opère la décomposition des engrais, que les végétaux étalent leur chevelu pour y puiser les éléments de leur nutrition? Il fallait donc assainir les terres par le drainage pour enlever l'excès d'eau. Cette eau qui apporte

aux plantes les substances qui les font vivre, devient un poison pour elles lorsqu'elle ne peut s'écouler et qu'elle est par conséquent stagnante. Cette opération d'assainissement est la première de toutes les opérations que le cultivateur doit exécuter en arrivant sur une terre forte, argileuse.

Au moment que le drainage, (assainissement des terres au moyen de tuyaux souterrains) fut terminé, M. Meeki appliqua de la chaux à son terrain. Cette chaux qui n'aurait produit aucun effet sur une terre humide, parce qu'en contact avec l'eau elle aurait formé un mortier inutile, produisit sur le même terrain *assaini* un effet merveilleux.

On sait que les terres fortes, argileuses ont plusieurs défauts. Elles sont difficiles à travailler, lourdes à l'époque des labours qui ne se font bien que lorsque le terrain est assez humide sans l'être trop. L'été elles se durcissent, se fendillent en brisant les racines des plantes etc., etc. mais surtout les fumiers qu'on applique aux terres de nature argileuse, font peu d'effet sur les récoltes. C'est une propriété de l'argile de retenir les substances nécessaires à la végétation. Eh bien! la chaux à l'avantage de diminuer de beaucoup tous ces défauts. Elle rend les terres plus faciles à travailler, mais surtout elle facilite la décomposition des engrais qui ne peuvent plus être retenus par l'argile.

M. Meeki changea donc son terrain du tout au tout en l'assainissant d'abord et en le chaulant ensuite. Dès lors les forts fumiers qu'il y appliqua firent le reste, et les terres devinrent petit à petit ce qu'elles sont aujourd'hui c'est-à-dire excessivement fertiles et donnant les plus hauts produits que l'on puisse atteindre en Angleterre. En même temps que son terrain s'améliorait et qu'il avait besoin de fumier M. Meeki construisait ses bâtiments de ferme qui aujourd'hui offrent un ensemble

parfait. La machine à battre est mue par la vapeur qui met aussi en mouvement des coupes racines, hache paille, concasseurs, une paire de meules? La paille au sortir de la machine à battre s'emmagazine dans un grenier placé au-dessus des animaux à l'engrais qui en consomment la plus grande quantité comme litière, il en est de même pour tous les autres magasins à fourrage qui sont toujours placés près des animaux qui doivent en consommer le plus. On épargne ainsi des transports et avec eux on réalise une économie de temps et de fourrages qui se perdent en route. Il nous est impossible de donner une description détaillée des bâtiments de ferme que des dessins pourraient seuls faire comprendre.

Après avoir réalisé un si beau projet de culture M. Meeki qui avait déjà rendu service à l'agriculture anglaise méritait à juste titre la reconnaissance générale, mais il ne voulut pas s'arrêter là. Il était question alors du *système à engrais liquide*, il fut un des premiers à en faire l'application sur sa ferme.

Ce système consiste à faire arriver toutes les eaux de fumier (purin) dans une grande citerne. Puis lorsque le liquide a fermenté et est convenablement dilué avec de l'eau on le refoule, au moyen de pompes, dans des tuyaux souterrains, qui débouchent au milieu de chaque champ. L'on arrose ainsi à volonté avec l'eau de fumier ou l'engrais liquide chaque fois que la culture le demande. Ce système réalise tout ce que l'on peut imaginer de plus parfait pour la culture des plantes agricoles.

Avec le système actuel et généralement pratiqué, on applique des fumiers qui, pour servir aux plantes, doivent se décomposer, se dissoudre dans l'eau, puis être absorbés par la plante. Mais qui nous assure que la décomposition des fumiers se fera

plus grand besoin? N'est-il pas à craindre au contraire qu'une trop grande sécheresse n'arrête cette décomposition; ou bien qu'une pluie abondante, ne lave le fumier des substances qui devraient nourrir les végétaux, et ne les entraîne dans quelque ruisseau voisin?

Avec le système à engrais liquide, plus de ces pertes. Le cultivateur peut proportionner les fumiers aux besoins des plantes, il peut en quelque sorte les suivre pendant toutes les phases de leur végétation et fournir à leur alimentation en raison même de leur appetit. Chaque application est d'un effet sûr et instantané; dès lors un semis récent ne pourra plus être en souffrance par une sécheresse intempestive, lorsqu'il suffira d'ouvrir un robinet pour rafraîchir ou fertiliser le sol.

M. Lecouteux, dans son excellent ouvrage intitulé "Principes économiques de la culture améliorante," fait les remarques suivantes: Les fumiers ne peuvent guère s'employer qu'avant l'embavure (ensemencement) du terrain: les engrais liquides, et c'est un de leurs grands avantages, peuvent se distribuer à certaines plantes, alors que celles-ci se trouvent dans les premières phases de la végétation. On comprend facilement l'importance de ce résultat il en est, chacun le sait, des plantes, comme de tous les êtres organisés: la vigueur du premier âge est une des meilleures garanties de leur vigueur future. En cet état de solubilité, les engrais sont une *nourriture toute élaborée toute prête* à l'assimilation végétale. Transformés immédiatement en récoltes, ils représentent ainsi un *capital essentiellement actif, essentiellement circulant*. Par eux, la production agricole se rapproche de celle de la production manufacturière, qui doit en grande partie ses bénéfices les plus considérables, à des placements à court terme à des rentrées plus fréquentes, à des

opérations plus fréquemment répétées dans une même année.

Voilà où en est arrivée l'agriculture d'aujourd'hui ! Cette industrie nationale autrefois abandonnée à ce qu'il y avait de plus faible, de plus ignorant, de moins intelligent dans une nation, a justement reconquis aux yeux du monde la position qui lui était due par son influence sur la prospérité ou l'abâtardissement des peuples ! Cette influence l'histoire nous l'avait apprise lorsque les désastres qui suivirent la maladie des patates en Irlande vinrent en donner une preuve si terrible. Depuis cette époque, cette vérité était universellement reconnue dans les rangs du peuple et jusque sur le trône, lorsque Napoléon III la formula en termes nets et précis, avec ce bonheur qu'on lui connaît : " Les progrès de l'agriculture a-t-il dit, doivent être l'objet de notre constante sollicitude ; car de son amélioration ou de son déclin, date la prospérité ou la décadence des empires."

Ce mot du plus grand homme de l'époque ne devrait plus laisser de doute sur la nouvelle voie, dans laquelle est entrée l'agriculture. Et pourtant combien de nos lecteurs ne considèrent les innovations agricoles que comme des rêves qui ne se réalisent qu'en perles, et dont la pratique aura bientôt raison ? Pour ceux-là, en vain donnerions-nous les détails les plus complets sur les cultures nouvelles, l'emploi d'instruments nouveaux, jamais nous ne pourrions les persuader. Ce qu'il faut à cette classe de nos cultivateurs, essentiellement praticiens (et c'est la plus nombreuse,) ce sont des applications sur le terrain. Aussi en visitant la ferme de M. Meeki, qui constitue un ensemble d'applications des méthodes les plus nouvelles, nous ne pouvions que souhaiter ardemment une pareille école librement ouverte aux visites de nos cultivateurs. Pour eux les faits seuls ont

et doivent avoir raison ; mais encore faut-il pour qu'ils en profitent, qu'ils les voient, qu'ils les recueillent eux-mêmes qu'ils les touchent en quelque sorte du doigt. Ce n'est qu'après avoir vu les résultats d'une culture qu'ils consentiront à l'adopter. Aussi une ferme réunissant toutes les cultures possibles chez nous, des constructions adaptées au climat, formant un ensemble raisonné, seraient pour notre agriculture un modèle précieux dont chacun s'empresserait de distraire ce qui conviendrait spécialement à chaque localité.

M. Meeki l'avait parfaitement compris en ouvrant sa ferme au nombreux visiteurs qu'il reçoit tous les jours. Tous, dans leur visite ont appris quelque chose dont ils sauront profiter de retour sur leurs fermes.

M. Meeki a donc rendu un service éminent à l'agriculture anglaise en faisant à grands frais une application des méthodes les plus nouvelles et en aidant ainsi à leur adoption parmi les cultivateurs anglais qui tous lui en sont justement redevables.

Aussi ne concevons-nous pas bien la légèreté, pour ne pas dire plus, avec laquelle le " journal d'agriculture pratique," a récemment apprécié M. Meeki et sa culture. La manière dont ce journal renvoie M. Meeki à sa boutique d'aiguilles et de rasoirs sied mal au caractère sérieux que lui donnent généralement des articles de fond, dus à MM. Gasparin, De Lavergne, Leconteux, etc.,... Il est au moins fâcheux qu'un homme après 15 années d'études et de travaux pénibles faits dans un but utile soit en butte à des attaques mesquines dont il serait facile de tracer la cause.

Espérons que M. Meeki trouvera des imitateurs, quant-même, et que le Canada comptera bientôt un certain nombre de fermes, véritablement modèles pour notre agriculture.

Du Progrès Agricole.

En commençant ce petit travail sur le sujet que nous venons d'annoncer, nous nous sentons heureux d'avoir conservé le souvenir des belles et savantes conférences faites il y a quelques années lorsque nous étions encore à Paris, par le Rév. P. Lacroix, sur le progrès, à l'Église de Notre-Dame : il nous suffira d'en rappeler ici les conclusions que nous plaçons comme épigraphe en tête de cet écrit que nous destinons au *Journal de l'Agriculteur*, cette revue de création récente mais si remarquable à tant de titres : "La vraie civilisation chrétienne, c'est-à-dire le progrès social, consiste dans le développement hiérarchique du progrès moral et du progrès matériel."

Done, nous adhérons à cette belle doctrine qui trace à l'homme sa voie ici-bas en ne lui laissant jamais perdre de vue un seul instant sa destinée ; nous proclamons la légitimité de ce principe d'hiérarchie entre le progrès moral et le progrès matériel, le premier précédant le second, de manière à éclairer et diriger dans leurs développements les facultés secondaires de l'homme ; mais évidemment nous nous écarterions de notre but si nous nous occupions d'autre chose que de la recherche des lois du progrès matériel.

Le progrès matériel est le résultat du progrès agricole et du progrès industriel. Le progrès industriel, depuis le commencement de ce siècle, a pris un grand essor, et il n'en a pas été de même du progrès agricole. De là, des désordres graves aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre économique. Les populations se sont à la fois délaissées et déplacées, elles ont déserté les campagnes *moralisatrices* et *créatrices* des produits agricoles pour ve-

nir encombrer les villes *démoralisatrices* et *créatrices* des produits industriels. Par suite, la production agricole n'est plus restée en rapport régulier avec les besoins de la consommation ; de là l'encombrement des villes, et des variations trop brusques dans les conditions générales de l'alimentation sont nées des crises sociales et politiques qui ont ébranlé les bases de la société.

A mes yeux, le seul remède à un pareil mal consiste à rétablir un rapport convenable entre les forces productives agricoles et industrielles, qui, éclairées par la morale chrétienne rendraient promptement notre société franco-canadienne digne de prospérer au sein de la paix sociale et de la liberté.

Mais ce progrès agricole, si désirable à tant de titres, est-il possible ? par quels procédés peut-il se réaliser ? telles sont les questions auxquelles nous allons essayer de trouver une réponse dans l'étude du passé et dans l'analyse des phénomènes généraux de la production.

Il existe une physiologie sociale comme il existe une physiologie individuelle ; et de même que la science médicale ne peut faire de véritables progrès dans l'art de prévenir ou de guérir les maladies qu'en s'éclairant au flambeau de la science qui analyse les phénomènes et les lois de la vie, de même aussi l'économiste ne peut espérer trouver les remèdes aux crises sociales qu'en cherchant préalablement à se former des idées nettes sur les phénomènes organiques de la vie sociale dans l'ordre matériel. Si le sang dans l'économie vitale de l'individu porte la vie à tout l'organisme humain, et si la plupart des maladies prennent leur source soit dans l'altération de l'un ou de l'autre de ces trois principes constituans, soit dans la mau-

vaise circulation générale ; de même aussi dans le corps social, il y a une espèce de sang dont la saine ou la défectueuse constitution, la bonne ou la mauvaise circulation sont la source de la santé ou de la maladie sociale. Les trois éléments de ce sang social, sont le TRAVAIL, le CAPITAL et le TALENT, et si j'osais soutenir la comparaison que je viens de hasarder, je dirais que ces trois éléments constitués dans un beau rapport au sein de la production matérielle y formeront le sang veineux qui devra, sous l'influence du sentiment religieux se transformer en un sang social artériel et ensuite se répandre dans toutes les classes de la société pour y amener la chaleur, la vie, la prospérité, enfin la vraie civilisation.

Or, si on examine comment est organisée au Canada, dans le B. C. surtout, la production matérielle, on reconnaît de suite que ce sang social n'y est pas bien constitué et circule mal. Il y a richesse dans l'industrie proprement dite, pauvreté dans l'agriculture. L'industrie est abondamment pourvue de travail de capital et de talent, aussi son progrès est-il rapide et soutenu. L'agriculture est loin d'être aussi bien partagée ; elle se voit menacée de perdre ses travailleurs d'après le triste résultat que nous déplorions durant la saison dernière en présence de la disette de bras sous laquelle gémissait nos belles campagnes ; et le capital comme le talent dont elle dispose ne répondent pas à ses besoins.

Mais le capital n'obéit qu'à la loi de rémunération. Pour réaliser une plus équitable répartition du capital et du talent entre l'industrie proprement dite et l'agriculture, pour, en un mot, réaliser le progrès agricole, le problème posé se trouve donc ainsi ramené à rechercher, si aujour-

d'hui, le talent peut offrir au capital un placement aussi avantageux en agriculture que celui qu'il a pu lui offrir jusqu'à présent dans l'industrie. C'est parce que nous croyons que la science agronomique est assez développée pour fournir au talent la possibilité d'appeler avantageusement les capitaux à féconder le sol que nous considérons le progrès agricole comme susceptible d'une prompté réalisation au grand profit de la civilisation.

Nous allons chercher à établir cette vérité, d'abord à l'aide de considérations théoriques qui la feront admettre comme rationnelle, et ensuite nous citerons des faits contemporains à l'appui de notre argumentation.

Afin de mieux apprécier quelle voie devra suivre le progrès agricole, examinons rapidement qu'elle a été celle qu'à suivie avec tant de succès le progrès industriel. L'étude comparative de ces deux branches de la production matérielle, dans leurs points de ressemblance comme de dissemblance, nous permettra de reconnaître que le progrès devait d'abord se réaliser dans l'industrie proprement dite, et que c'est seulement depuis quelques années qu'il est devenu possible en agriculture.

L'industrie, dont le mandat est de transformer pour répondre à tous les besoins secondaires de la civilisation, les matières premières fournies par l'agriculture, travaille exclusivement sur la nature morte. Pendant longtemps le travail manuel, un outillage insignifiant, et une routine créateurs d'une production industrielle limitée en rapport avec des besoins sociaux restreints. Les petits fabricants étaient des ouvriers comme le sont encore les forgerons de nos campagnes ; l'influence du capital et celle de la science n'étaient

pas encore connue. Jusqu'au 17^e siècle, les sciences abstraites étaient restées l'attribut d'un petit nombre d'esprits dépourvus de bonnes méthodes, et préoccupés soit de travaux purement spéculatifs, soit de recherches dans le domaine des sciences naturelles analogues à celles de la pierre philosophale.

Mais bientôt furent créées les méthodes d'observation et d'analyse qui firent faire à l'esprit humain des pas rapides et assurés, toutes les fois que la raison humaine pouvait embrasser toutes les faces du sujet soumis à son examen. A partir de ce moment se sont successivement développées les sciences, véritables sources du progrès industriel moderne. Aussi la géométrie donna naissance à la statique, science de l'équilibre des forces, source de l'art des constructions fixes; de l'algèbre sortit la dynamique, science des lois du mouvement, source de l'utilisation des forces naturelles, ou artificielles qui, sous forme de machines, furent mises à la disposition de l'homme et lui faisant acquérir une puissance physique pour ainsi dire indéfinie, lui permirent d'être utilisée surtout comme force intellectuelle. Les sciences naturelles rentrées dans la voie de l'expérimentation et de la déduction, marchant du simple au composé, étudièrent d'abord les corps inanimés du règne inorganique dans tous leurs composés et dans toutes leurs réactions. Ainsi est née et s'est développée si rapidement la chimie minérale. Du laboratoire du savant, elle est passée dans les ateliers et a donné tout leur essor aux industries des teintures, de l'éclairage, de la céramique, de la métallurgie, etc., etc.

A côté des sciences chimiques se formèrent les sciences physiques traitant de la lumière, de l'électricité, de la chaleur, dont le concours était indispensable aux sciences chimiques; et toutes deux mises en œuvre

par les sciences mathématiques placèrent entre les mains de l'homme ces leviers si puissants, les phares, le daguerréotype, le télégraphe électrique, la vapeur.

Devant ces merveilles, l'homme ne s'est pas contenté d'en user et d'en jouir comme cela était son droit; mais il fut ébloui de cette puissance de sa raison et se crut un instant, pour son malheur, capable de faire dans le domaine moral les révolutions analogues à celles qu'il avait pu faire si heureusement dans le domaine matériel.

Nous sortirions des limites que nous impose le cadre d'un journal si nous voulions donner plus d'extension à notre pensée: affirmons seulement sans crainte d'être contredit, que les sciences appliquées ont été la cause du progrès industriel moderne, et que c'est en leur empruntant leurs procédés et leurs méthodes que le talent a pu transformer cette branche de la production matérielle en y appelant le capital sous la forme de forces motrices et d'outillage, et créer ces grands ateliers, l'apogée du progrès industriel contemporain.

Telle fut la marche du progrès industriel.

Le progrès agricole doit-il suivre la même voie que le progrès industriel? La science est-elle appelée à faire pour ce progrès ce qu'elle a fait pour le progrès industriel? nous le pensons.

La ferme n'est-elle pas une grande usine dont les produits doivent trouver sur le marché un prix capable non seulement de couvrir les frais de fabrication, mais encore de donner une rémunération légitime au travail, au capital et au talent qui les livrent à la société?

La seule différence entre l'industrie proprement dite, et l'agriculture, est que dans l'agriculture l'homme ne doit pas seulement, comme dans l'industrie, mettre en œuvre toutes les ressources et toutes les propriétés

de la nature morte, mais il doit de plus associer ces forces à la nature vivante. Le progrès agricole ne pourrait donc se développer qu'après le progrès industriel. Les sciences physiques et chimiques ont dû acquérir toute leur puissance actuelle pour pouvoir aborder les problèmes si délicats soulevés par l'analyse des phénomènes de la vie, qui bien étudiés et bien classés constituent la base, sur laquelle s'établira le progrès agricole. En effet, après la complète formation de la chimie inorganique seulement, a pu prendre naissance, au commencement de ce siècle, la chimie organique qui a étudié la composition des êtres organisés. C'est seulement après que la chimie organique a eu pris plus d'extension encore que sa sœur aînée la chimie inorganique, qu'a pu surgir la science contemporaine de la physiologie qui occupe aujourd'hui les plus nobles intelligences adonnées à l'étude des sciences naturelles. Les phénomènes généraux de l'alimentation d'animaux et de plantes sont-ils aujourd'hui assez élucidés pour que la science ait pu se rendre compte de l'ensemble des réactions physiques et chimiques qui s'accomplissent pendant le développement de la nature vivante ? Beaucoup de points mystérieux dans le phénomène de la vie, devront rester à jamais obscurs pour l'intelligence humaine d'une essence finie, suivant la grande loi des vérités aussi bien dans l'ordre physique que dans l'ordre moral ; mais les lois générales qui régissent la vie végétale et animale dans toutes leurs phases, celles qui relient la nature morte à la nature vivante reçoivent chaque jour de nouveaux éclaircissements de nature à diriger l'agriculture dans la voie du progrès. — *A continuer.*

Dr. H. DE LA MARTEILLÈRE.
St. Edouard, 1er fév. 1858.

HIPPIATRIQUE.

DÈS SOINS GÉNÉRAUX QUI DOIVENT ÊTRE APPORTÉS DANS L'EXAMEN DES CHEVAUX DONT ON VEUT FAIRE L'ACQUISITION.

Quelque soit l'emploi auquel on destine le cheval que l'on veut acheter, qu'il soit destiné à la reproduction, à la guerre, à la chasse, à la course, au gros trait, au charroi, au carrosse ou au labour, les conditions générales qui doivent présider à son choix doivent placer l'acquéreur sous l'empire de certaines préoccupations qui tiennent à la qualité de la personne qui vend et à son occupation habituelle.

On concevra en effet que l'examen d'un cheval doit s'opérer différemment suivant que cet examen a lieu 1o dans les écuries d'un marchand ; 2o sous la direction d'un courtier ; 3o dans les grandes étables, d'un éleveur ou 4o chez un simple propriétaire ou fermier.

Règle générale, les acquisitions de chevaux se font chez les marchands et souvent l'assistance d'un courtier devient indispensable.

Mais s'il y a fagots et fagots, comme dit Molière, il y a aussi marchands et marchands et il ne faut pas confondre. — S'il n'est pas juste que d'anciennes préventions, qui subsistent encore contre tous ceux qui se livrent au commerce des chevaux, deviennent la source d'une injuste méfiance envers ceux dont on réclame le concours ou auxquels on veut acheter, il ne faut pas non plus s'y confier imprudemment.

Il en est de cette branche de commerce comme de toutes les autres ; la bonne foi dans les transactions, la qualité supérieure des fournitures, le bon marché des prix, la facilité des paiements attireront et mériteront toujours la confiance. On peut s'en rapporter là-dessus à l'intérêt personnel et croire qu'un marchand

bien connu et bien établi ne risquera pas sa réputation et par conséquent sa fortune, au métier de maquignon.

Quant à ceux-ci, il faut soigneusement les éviter, ils sont encore tels que les a dépeints Garsault, en 1760.

—“Gens dont l'occupation consiste à acheter de mauvais chevaux à bon marché, à les refaire et à les revendre le plus cher qu'ils peuvent, en employant tous les moyens qu'ils ont à leur disposition pour cacher leurs défauts ou en imposer sur leurs bonnes qualités.”

L'examen des chevaux a lieu dans les différentes circonstances suivantes :

10 A L'ÉCURIE.—Si cet examen est fait chez un marchand ou chez un courtier, il faudra toujours se défier de l'apparente vivacité des chevaux qui, dès qu'on entre dans l'écurie, s'agitent, piaffent, dressent les oreilles et se livrent en un mot à tous les mouvements capables de donner une bonne opinion de leur vigueur.

Il arrive presque toujours que ces manifestations sont le produit de la crainte imprimée à ces chevaux par le fouet du maître, qui prévenu de la visite d'un acquereur, leur a fait la leçon à coup de chambrière. Il importe alors, pour éviter l'illusion que cette fausse menée peut produire, de visiter les chevaux à l'improviste et sans être accompagné du marchand ou du courtier. Assez généralement, le plancher de ces écuries est incliné infiniment plus que ne le comportent les règles acceptées pour la construction des bâtimens de ce genre. Il suit de là que les chevaux, étant élevés du devant, paraissent avoir un garrot haut et bien développé, tandis que fort souvent, ils pèchent en réalité par le défaut contraire.

Ordinairement longues et obscures, ces écuries dans lesquelles ne pénètre qu'un jour faux et douteux, jettent sur les chevaux qui les occu-

pent, un vernis contre lequel il est bon de se mettre en garde.

La manière dont les chevaux seront attachés pourra servir aussi à indiquer quelque vice ou certains défauts et ; si les chevaux sont séparés ou mis à part, il sera bien de s'enquérir par soi-même, si cet isolement n'est pas dû à la méchanceté des individus qui en sont l'objet.

On terminera cette visite en s'assurant de la facilité avec laquelle les chevaux supportent le pansage de la main et se laissent lever les pieds pour la ferrure.

Une grande partie de ces instructions est applicable à la visite faite dans les écuries des éleveurs. Néanmoins, comme il y a, en général, plus de bonne foi chez ces industriels et chez les fermiers, tant de méfiance peut-être du luxe. Il arrive souvent, au contraire, qu'il faudra tenir compte, en faveur des chevaux examinés, des inégalités du terrain, du laisser aller de leur toilette, etc., etc., mais tout cela *in petto* c'est-à-dire à part soi.

20 EXAMEN DU CHEVAL AU REPOS ET HORS DE L'ÉCURIE.

La multitude des objets à saisir et à embrasser dans l'examen d'un cheval doit sans doute rabattre beaucoup de l'idée que plusieurs personnes se forment de l'existence d'un nombre infini de connaisseurs en ce genre. Elle prouve en même temps la nécessité indispensable de se faire un ordre et de détailler, pour s'assurer de ses applombs, de ses proportions, du rapport de chacune de ces choses entr'elles suivant le travail auquel l'animal examiné doit être soumis et surtout afin de n'avoir pas à se reprocher l'omission de quelques vices très essentiels.

Cet examen, qui fait dans les écoles l'objet d'un cours tout entier et dont la théorie embrasse un fort volume ne pouvant trouver placé dans

cet article, nous nous bornerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs ces quelques lignes de CLAUDE BOURGELAT, le père de la médecine vétérinaire en Europe.

“Le vrai moyen de se mettre à l'abri de l'erreur et de la séduction, dit l'illustre fondateur des écoles vétérinaires, n'est pas de se prévenir, ainsi que le conseillent Solleysel et la Guérinière, contre le cheval que l'on se propose de juger; ce n'est jamais d'un esprit prévenu que partent des décisions justes: on ne peut les attendre que de celui qui réfléchit et qui raisonne; et d'ailleurs il n'est libre à qui que ce soit de se présumer à son gré.—Ici, les parties les plus importantes sont celles qui sont le fondement de la machine; elles sont par conséquent les premières sur lesquelles les regards doivent s'attacher. Consultez donc d'abord les pieds et successivement toutes les parties des extrémités, en remontant jusqu'au garrot et jusqu'à la croupe. Revenez au total de chacune; examinez ensuite toutes celles que présente le corps; passez enfin au reste de l'avant train et comparez encore le tout ensemble: telle est la route que vos yeux doivent suivre; rien ne leur fera illusion s'ils ont été éclairés et si vous avez un assez grand fond de principes à appliquer aux objets qui les frapperont.

“Quiconque voudrait considérer le tout à la fois n'en verrait pas plus que celui qui, dépourvu de ce fonds, se flatte de tout voir, par cela seul qu'il a beaucoup vu, ou que ceux qui s'en laissent imposer uniquement par l'impression du premier aspect ou d'un bout de devant, souvent très séduisant, abstraction faite de toutes les difformités rassemblées dans l'individu.”

A ces conseils du maître, toujours jeunes parce qu'ils sont vrais, nous ajouterons que l'examen des yeux doit être à ce moment l'objet d'une scrupuleuse attention.—On les ins-

pectera d'abord au sortir de l'écurie, sous la porte, puis en plein jour afin de pouvoir juger comparativement l'état de la pupille dans l'ombre, dans l'obscurité et à la lumière.

Cela fait, nous devons encore procéder à :

30 L'EXAMEN DU CHEVAL PENDANT L'ACTION.

L'harmonie dans l'ensemble, le rapport entre les proportions et les aplombs non plus que la considération de ce que l'extérieur de l'animal, envisagé dans le repos, offre et présente, ne conduisent encore à rien d'infaisable. Il faut, de plus, examiner le cheval dans l'action.

On conçoit, en effet, qu'un cheval magnifique de forme, élégant dans son ensemble et irréprochable à l'œil le plus exercé s'il n'est examiné qu'au repos, puisse être atteint d'un vice caché tel que l'immobilité, (maladie *sui generis* de l'espèce,) la catalepsie, ou telle autre affection que le mouvement seul peut, sinon décélérer complètement, du moins accuser, faire soupçonner et partant servir à mettre en garde celui qui voudrait devenir acquéreur.

On soumettra donc le cheval à l'examen de ses allures, d'abord au pas, — exercice pendant lequel on s'appliquera à reconnaître le jeu des mouvements et la facilité avec laquelle les extrémités postérieures à l'aller et les membres antérieurs au retour fonctionnent; et la souplesse avec laquelle les différents rayons articulaires ployent les uns sur les autres.

Pendant cette épreuve comme pour les suivantes, on s'attachera à savoir si le cheval porte naturellement bien sa tête sans le secours de la main; du palefrenier qui le conduit, ou bien sans le secours de la branche; en outre, le long du mors de filet au moyen de laquelle, et pour cette occasion, on relève attentivement et frauduleusement cette partie.

Le trot en main sera le deuxième épisode de cette inspection. — On laissera au cheval le plus de liberté possible en le conduisant par le bout de la longe du licol ou des rênes du filet et l'on aura soin d'empêcher que le fouet ou la voix du marchand ne l'excitent. — On observera avec attention la franchise et l'assurance qu'il déploiera pour s'arrêter ou tourner à droite et à gauche. Il importera aussi de s'assurer pendant cette passe si l'animal ne se berce pas en marchant, défaut qui indiquerait peu de solidité dans le rein. — Quand cette partie est solide et forte, les marchands l'expriment assez souvent en disant que le cheval pourrait trotter avec un verre d'eau sur la croupe sans en répandre une goutte ; — Cette figure est d'une extrême justesse et indique suffisamment qu'elle doit être l'harmonie des mouvements pendant le trot.

Enfin pour juger de la délicatesse et de la finesse de la bouche considérée comme moyen de *conduction*, ainsi que pour s'assurer du degré de docilité de l'animal et de la souplesse de ses réactions, on le fera trotter de nouveau, monté par un homme habile et dans lequel on puisse avoir confiance si l'animal est destiné à la selle, et on l'attèlera s'il est destiné au trait. — Ce dernier avis est important, l'auteur de cette notice a vu souvent des chevaux fort dociles à la selle et dans les traits ne pas vouloir se laisser atteler dans les brancards et déroûler par l'opiniâtreté de leur résistance le savoir et la patience des hommes les plus habitués à dresser les chevaux.

On les fera aussi galopper un instant pour élever le mouvement des flancs, juger de sa régularité et partant de la non-existence du cornage et de la pousse ou asthme, sans préjudice cependant pour l'acheteur, des garanties que les lois du pays lui accordent.

Pendant cette période de l'examen

il est une vérité que les examinateurs devront toujours avoir présente à l'esprit ; c'est que : les chevaux ruinés et faibles ne trottent que difficilement et sans franchise et qu'ils cherchent toujours à prendre le galop, attendu que cette allure convient davantage à la raideur de leurs articulations.

Il nous reste maintenant à dire un mot des acquisitions que l'on va faire dans les foires, dans les marchés ou aux ventes à l'encan.

Dans ces trois cas, à peine si l'on a le temps de voir les chevaux, il faut alors ici, un coup-d'œil et une habitude que l'expérience donne mieux que tous les préceptes. On ne peut donc rien prescrire à cet égard et chacun agit comme il le juge convenable et d'après les circonstances.

Nous devrions bien encore ici dire un mot pour dévoiler les ruses des maquignons, mais, comme le disait Garsault on ne peut limiter toutes leurs fourberies, car ils en inventent à mesure qu'ils en ont besoin.

Etre impassible, calme, apporter dans l'examen des chevaux que l'on désire acheter, un imperturbable sang-froid, sont les seuls moyens de se tenir à *peu près* en garde contre l'obséquiosité des marchands.

Là, s'arrêtent les inductions générales que nous avions le dessein de mettre sous les yeux du public, les renseignemens de détail, nous le répétons, veulent un livre et nous n'avons eu en vue qu'un article de journal. — Puissent nos lecteurs, nous pardonner sa longueur en faveur de son utilité.

FÉLIX VOGELI.

AVIS A NOS CONFRÈRES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES. — Nous sommes heureux de voir que les articles de notre Journal méritent quelques fois les honneurs de la reproduction dans leurs colonnes. Cela sert puissamment à la diffusion des idées que nous nous efforçons de propager ; et nous remercions bien sincèrement nos confrères ; mais, nous serions heureux s'ils voulaient bien nous payer des peines et des soins que notre publication nous coûte, en indiquant la source de leurs citations et en nommant notre Journal. Nous espérons que notre prière sera entendue.

DE L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT DANS NOS AFFAIRES AGRICOLES.

— SUITE, —

DE L'AMÉLIORATION ET DE LA CON- SERVATION DES RACES D'ANIMAUX DOMESTIQUES DU BAS-CANADA OU DE LEUR CROISEMENT.

En demandant au gouvernement son intervention active dans toutes nos grandes entreprises agricoles nous lui imposons une tâche bien difficile et une responsabilité bien lourde, nous le savons ; une seule erreur qui, du fait d'un simple particulier, ne serait nuisible qu'à son auteur ou à un très petit nombre, deviendrait une calamité publique si, provenant du chef de l'état, elle allait par toutes les voies et ramifications administratives se répandre dans toute l'étendue du pays ; aussi nous considérons comme un devoir de poser devant le public toutes les questions d'intérêt général que nous désirons soumettre à l'administration et de les discuter consciencieusement. Mais notre jugement n'étant pas infaillible, nous invitons les agronomes et cultivateurs de toute condition, les sociétés d'agriculture, les économistes de tous genres, la presse enfin, ce grand moteur de l'opinion, à discuter avec nous ces hautes questions d'économie rurale et à se prononcer pour ou contre nos idées. Observons toutefois qu'il ne s'agit pas seulement de rejeter tel ou tel système, mais qu'il est de la plus haute importance d'en adopter un bon et sans plus tarder, car nous sommes sur ce point bien loin du progrès général. Les nations européennes ont modifié leurs animaux domestiques suivant les besoins de la population croissante et les progrès de l'industrie, mais nous, nous en sommes encore aux premiers jours de la colonisation si nous n'avons pas fait, un pas en arrière.

Avant d'examiner si nous avons intérêt à conserver nos races d'animaux ou à les modifier, nous croyons devoir donner à nos lecteurs quelques notions sommaires des effets des croisements sur les races et de leur mettre sous les yeux les travaux des nations les plus avancées dans la science de la reproduction :

Il y a une grande différence, cela se conçoit très bien, entre conserver et améliorer une race et remplacer une race par une autre ; cependant beaucoup de cultivateurs ont recours à un même moyen pour obtenir l'un ou l'autre de ces résultats, nous voulons parler du croisement.

Le croisement abâtardit les races ; c'est une vérité passée en axiôme. Si vous avez une bonne race bien acclimatée qui convienne à vos besoins et à laquelle vous teniez, mais qui soit défectueuse sous quelques rapports, gardez-vous bien d'avoir immédiatement recours au croisement pour la perfectionner, mais plutôt voyez si, par une meilleure nourriture, par une diminution de travail, par des soins hygiéniques, par des alliances bien entendues entre des sujets de cette même race vous ne pouvez pas lui donner les qualités qui lui manquent ; rarement ces moyens restent sans heureux résultats : mais si, poussés par la manie de certains éleveurs, vous mêlez du sang étranger à votre race, vous la perdez. Nous vous le répétons, le croisement n'améliore pas les races, il les abâtardit ; de deux races il en fait une troisième que l'on nomme métis. Lorsque le croisement est poussé loin et avec intelligence on peut obtenir après cinq ou six générations une race métis possédant les qualités afférentes à chacun des types primitifs, mais trop souvent il arrive que l'on n'obtient que des produits défectueux bien inférieurs aux races mères. On se trompe grossièrement lorsqu'on dit que les Anglais ont amé-

lioré leurs races. Ils ne les ont pas améliorées ils les ont fait disparaître et les ont remplacées par d'autres de leur création. Qu'est-ce que leur cheval de course a de commun avec le cheval arabe et la jument normande dont il provient ? Il a la taille de l'un et la vitesse de l'autre, voilà tout. Il serait impossible à l'œil le plus exercé de trouver en lui la moindre ressemblance de formes, d'allure, de caractère, de tempérament avec les deux types qui l'ont produit.

Il n'y a pas encore bien longtemps, la race porcine était en Angleterre ce qu'elle est encore dans plusieurs parties de l'Europe, de grande taille haute sur pattes, pourvue d'une charpente exagérée, très-vorace et très-difficile à engraisser. Qu'ont fait les éleveurs pour remplacer cette mauvaise race par une autre plus précoce et plus profitable ? Ils ont allié ce type au type Chinois, véritable petite boule de graisse ; et après une suite de croisements heureux ils sont arrivés à créer un type original fixe, un type reproducteur inaltérable, c'est à-dire, qui peut désormais reproduire indéfiniment cette belle race métis *Anglo-Chinoise* que l'on nomme Hampshire ou yorkshire ou berkshire, suivant les comtés où elle a été modifiée, sans que jamais un sujet quelconque puisse ramener la race à son point de départ, à l'un ou à l'autre des deux types primitifs.

C'est donc encore une nouvelle race que les Anglais ont créée et qu'ils ont substituée à l'ancienne.

Il en a été de même pour leurs bêtes à cornes, pour leur bêtes à laine et pour leurs oiseaux de basse-cour. Ils se sont même appliqués à métamorphoser les oiseaux d'agrément. Nul peuple ne possède comme eux les secrets de la reproduction et n'en a poussé si loin le perfectionnement.

La France, sous ce rapport, est de beaucoup en arrière de sa voisine ; mais ses goûts et ses besoins ne sont

pas les mêmes. L'Anglais est grand mangeur de viande, le Français est grand mangeur de pain.

L'Angleterre trop étroite pour subvenir aux besoins de sa population a compris qu'il était préférable pour elle de tirer ses grains de l'étranger et de produire chez elle sa viande de boucherie. Aussi n'a-t-elle tourné tous ses efforts vers la production de la graisse et par suite vers la culture des fourrages, et en cela elle a été merveilleusement secondée par son climat.

La France, pays à céréales, jouit d'un climat très-favorable à leur culture ; son sol est accidenté et ne permet que dans très peu d'endroits l'emploi du cheval pour les travaux de la ferme : ses agriculteurs n'ont donc pas dû envisager l'élevage des bêtes à cornes seulement au point de vue de la production de la viande de boucherie, ils ont demandé à leurs atelages de la force et de l'énergie, c'est-à-dire, des conditions organiques défavorables à l'engraissement. Telles sont les principales raisons qui ont forcé la France à se tenir en dehors du mouvement déterminé par les éleveurs anglais. Cependant, dans toutes les localités favorables à la culture des fourrages et à l'emploi du cheval aux travaux agricoles, on s'efforce d'introduire les races précoces et faciles à engraisser et le gouvernement en fournit tous les moyens.

La race ovine a subi en France depuis quelques années de très-grandes modifications sous le rapport de la production de la laine. Le gouvernement a aidé de toutes ses forces à l'amélioration des toisons dans l'intérêt des manufactures de drap et a négligé complètement les aptitudes à l'engraissement qui sont, comme on le sait, préjudiciables à la production des laines fines. C'est dans ce but qu'il a créé la célèbre bergerie de Rambouillet qui fournit à toute la France des étalons mérinos magnifiques.

Les Anglais, dont les navires vont aux quatre coins du monde et surtout en Australie chercher les laines nécessaires à l'approvisionnement de leurs manufactures, se sont beaucoup plus attachés à tirer de leurs races ovines de la viande de boucherie que de fines toisons et, comme nous l'avons dit plus haut, ils ont admirablement réussi.

En France, la race chevaline reçoit tous les jours des modifications importantes, surtout grâce à l'administration des haras.

Avant l'établissement des chemins de fer tous les transports des marchandises, des céréales et des produits de l'industrie s'effectuaient par des entreprises particulières que l'on appelait entreprises de *roulage*. Des voitures chargées de dix à douze mille livres, étaient traînées par des attelages de six ou huit chevaux lourds et massifs dont la tâche était de faire faire, chaque jour, à ces masses roulantes cinq à six lieues en dix heures de marche. Des millions de chevaux étaient affectés à ce roulage. Les éleveurs trouvant un débouché assuré et lucratif en ce genre s'efforçaient d'obtenir les chevaux les plus forts, les plus propres en un mot à ce pénible travail. De telle sorte que les chevaux légers manquaient. Le gouvernement était forcé chaque année d'acheter à l'étranger les chevaux nécessaires à remonter sa cavalerie et le luxe empruntait à l'Angleterre et à l'Allemagne ses chevaux de carosse et de selle. Le gouvernement cherchait bien à combattre par ses haras les tendances trop exclusives des éleveurs, mais il n'y pouvait réussir. L'introduction des chemins de fer vint à son aide en apportant une perturbation extraordinaire dans le système d'élève du cheval. Par suite de l'ouverture des nombreuses voies ferrées qui sillonnent aujourd'hui la France et de l'amélioration de toutes ses autres voies de communi-

cation, le gros cheval de trait d'autrefois est devenu inutile; c'est un anachronisme; aussi les éleveurs entrent-ils pleinement dans les idées du gouvernement en modifiant leurs produits en vue des besoins généraux et des progrès de la civilisation.

Ce que la France fait aujourd'hui l'Angleterre l'avait accompli il y a quarante ans.

Nous venons de parler des haras français; disons ici sommairement ce qu'est cette administration, car nous aurons bientôt besoin de copier un peu son admirable organisation dans les mesures que nous allons proposer.

Il y a en France deux haras principaux, celui du *Pin* et celui de *Pompadour*. Dans ces deux établissements le gouvernement entretient et élève une grande quantité de chevaux nobles de toutes races et toutes les autres espèces d'animaux domestiques; il y fait des essais de croisement et d'amélioration et toutes sortes d'expériences. Chaque année une vente aux enchères ou à l'encan a lieu et les éleveurs peuvent y acheter des étalons du meilleur choix.

Les autres établissements que nous appellerons aussi haras, sont plutôt des dépôts d'étalons pour l'espèce chevaline. Il s'en trouve sur plusieurs points de la France et notamment dans les localités où l'élevage du cheval est la plus importante. Ces dépôts sont régis par un directeur nommé par le gouvernement. Les chevaux sont par trois confiés, aux soins d'un palefrenier intelligent, officier public lui-même, et responsable jusqu'à un certain point de la santé et du bon ordre de ces étalons.

Dès que le printemps, c'est-à-dire, le temps de la monte est arrivé, chaque palefrenier est envoyé, avec ses trois chevaux tenir résidence dans tel ou tel canton qui lui est assigné par le directeur. (Tous les trois ans, chaque groupe de trois chevaux

change de canton pour éviter les dangers de la consanguinité trop rapprochée.)

Durant la saison de la monte, le palefrenier tient ses étalons à la disposition des éleveurs du canton. Il les aide, suivant les instructions qu'il a reçues lui-même, dans le choix de celui qui convient le mieux à la jument amenée, car nous devons ajouter que chaque palefrenier a en mains un cheval léger de trait, un cheval de carosse et un cheval de course ; et à chaque saillie il délivre une carte ou certificat de paternité qui plus tard aide puissamment à la vente du poulain. A la fin de la saison il rentre au dépôt avec ses chevaux.

Il est facile de prévoir qu'avec de telles mesures, le gouvernement, dont les ressources ne peuvent faillir et dont les efforts sont persévérans, arrivera avant peu d'années à changer complètement les races anciennes, et à créer des types plus en rapport avec les besoins présents.

Après avoir dit quels magnifiques résultats ont été obtenus en Angleterre et ceux que les éleveurs et le gouvernement français poursuivent maintenant ; après avoir établi d'une manière précise la différence qu'il y a entre améliorer une race ou lui substituer une autre par la voie des croisements, revenons au Canada et voyons ce que nous avons à faire pour nous mettre à la hauteur du progrès universel.

Du cheval canadien.—Le cheval canadien est excellent et bien approprié à nos besoins. On peut lui reprocher son défaut de taille et son port manquant de fierté et de grâces, mais on conviendra avec nous qu'il est plein de feu, bon trotteur, fort pour sa petite taille, sobre, patient, doux et infatigable. Pourquoi sacrifierions-nous cette race intéressante à une race étrangère ? Non, on doit bien s'en garder. Tant que nous aurons des hivers de six mois et trois pieds de neige ; tant que nos routes

ne seront pas macadamisées comme les rues de nos villes ; tant que nous aurons des townships à coloniser, de grandes distances pour nous rendre aux marchés ; tant qu'enfin le commerce étranger estimera et paiera fort cher nos élèves, tenons-nous à notre race, conservons-la aussi pure que possible, ne souffrons aucun croisement sous quelque prétexte que ce soit.

De la race bovine.—Le bœuf canadien au point de vue de la boucherie est un animal contrefait et d'aucun profit. Comme bête de trait il manque de taille et par conséquent de poids et de force ; du reste l'emploi du cheval rend ses services inutiles sous ce rapport. La vache canadienne est assez bonne laitière mais son peu d'aptitude à l'engraissement doit la faire rejeter.

En somme cette race chétive doit être remplacée par une meilleure. Il serait ridicule de se consumer en efforts longs et dispendieux pour l'améliorer par des soins hygiéniques, par une meilleure nourriture et par des alliances bien comprises, quand nous pouvons profiter de l'expérience et des travaux de l'Angleterre et importer chez nous une de ses excellentes races bovines. L'opinion des plus habiles fermiers du Canada s'étant prononcée depuis longtemps en faveur de la race Ayrshire, bonne laitière et facile à prendre graisse, nous acceptons, à ce double point de vue, ce type régénérateur et proposons qu'on l'introduise dans toutes les fermes.

De la race ovine.—Notre race ovine est petite, mal conformée et donne des toisons à laine rude et sans finesse ; nous ne proposerons pas non plus de la cultiver, tandis qu'à tout égards la race de Leicester ou celle de South-down lui est préférable de beaucoup. Remplaçons donc par l'une de celles-ci notre chétive race de moutons.

Race porcine.—Notre race de co-

chons est jugée et déjà plusieurs fermiers intelligents l'ont mise de côté. Aidons à leurs efforts et que bientôt le pays ne voit plus sur ses marchés que des cochons Anglo-chinois.

MOYEN SUR, ET PROMPT ET PEU DISEN-DIEUX D'AMÉLIORER LA RACE CHEVALINE DU BAS-CANADA ET D'INTRODUIRE DANS CETTE PROVINCE LES RACES BOVINES, OVINES ET PORCINES DE L'ANGLÈTERRE.

Nous avons dit ce que nous avons à faire pour rendre florissante l'industrie de l'éleveur et augmenter la richesse du pays ; il nous reste à proposer le moyen pratique le plus sûr, le plus prompt et le moins dispendieux pour arriver à ce but.

Nous pensons qu'il n'y en a qu'un, le voici :

Il serait créé de suite par le gouvernement deux établissements agricoles ; l'un dans le district de Québec et l'autre dans celui de Montréal.

Chacun de ces établissements soumis à un directeur en chef, comprendrait trois divisions ou départements : 1o. La division des haras, 2o. la division de la ferme modèle et expérimentale et 3o. la division des pépinières. Chacune de ces divisions serait confiée à un sous-chef spécial et expérimenté.

DIVISION DU HARAS.

La division du haras serait subdivisée en deux sections :

1o. La section de l'élève et des expériences.

2o. La section du dépôt.

PREMIÈRE SECTION.

DE L'ÉLÈVE DES ANIMAUX REPRODUCTEURS.

RACE CHEVALINE.

On entretiendrait dans cette section, pour commencer, huit chevaux canadiens étalons du plus pur sang et du meilleur choix ; à chacun de ces étalons on donnerait deux juments canadiennes aussi pures que possible,

de manière à former huit familles bien distinctes dont la composition et les produits seraient enrégistrés avec le plus grand soin sur un livre souche. Les poulains les meilleurs en provenant seraient soumis au régime le plus propre à développer en eux les qualités que l'on demande à la race, savoir : la taille et la fertilité. Dès que ces premiers poulains auraient atteint l'âge convenable pour se reproduire, on allierait les meilleurs mâles de chaque famille avec les meilleures femelles d'une autre, en tenant toujours note de ces alliances, pour éviter les effets de la consanguinité trop rapprochée ou pour profiter de certains avantages qu'elle offre lorsqu'on n'en n'abuse pas. A chaque génération on aurait le soin de rejeter impitoyablement et d'assranchir tous les sujets défectueux. Et ainsi de suite continuerait-on les alliances entre ces diverses familles jusqu'à ce que les produits devinsent sans reproche, ce qui arriverait probablement avant la sixième ou la septième génération.

Avant de terminer cette partie de notre projet relative aux chevaux, nous dirons que le moyen le plus sûr de se procurer les premiers étalons et les premières juments devant servir de souche, serait d'ouvrir un concours général où l'on inviterait tous les détenteurs de bons chevaux et là, après inspection minutieuse, on achèterait à quelque prix que ce fut les sujets les plus propres à fonder l'établissement.

RACES BOVINES, OVINES ET PORCINES, OISEAUX ET AUTRES ANIMAUX DE BASSE-COUR.

Cette section comprendrait encore l'élève de ces diverses races. Mais, ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous n'avons rien à prendre chez nous pour composer cette partie du haras. Il faudrait donc faire en Angleterre l'achat des types dont nous avons parlé.

Ainsi, pour commencer, nous voudrions que chaque établissement fût pourvu de cinq taureaux Ayrshyre et de cinq vaches pour chacun de ces étalons, de manière à former cinq familles qui seraient régies et alliées entre elles suivant les règles de la reproduction.

Un pareil établissement pourrait fournir d'ici à trois ou quatre ans aux sociétés d'agriculture et aux fermiers une quantité considérable d'étalons tout aussi purs, tout aussi bons que ceux qui viennent de l'Ecosse, et, avant quinze ans la race canadienne aurait disparu pour faire place à cette autre qui lui est supérieure.

On procéderait de même pour les autres races d'animaux énoncées sous ce titre.

DEUXIÈME SECTION.—DES DÉPÔTS.

Ces deux établissements seraient aussi des dépôts d'étalons pour les diverses races. Ces étalons seraient tirés des écuries de la section de l'élève à mesure qu'ils ne seraient plus nécessaires aux besoins de cette industrie et serviraient, comme nous avons vu que cela se pratique en France, à aller porter chaque année dans nos comtés la régénération et l'amélioration.

DEUXIÈME DIVISION.

FERME MODÈLE ET EXPÉRIMENTALE.

Si nous voulions rappeler ici toutes les absurdités qui ont été débitées contre les fermes modèles nous pourrions faire un volume : qu'il nous suffise de dire qu'en Angleterre comme en France, comme en Allemagne, comme dans tous les pays qui attachent de l'importance au progrès agricole, il y a des fermes modèles.

Le grand argument contre ces institutions est celui-ci : une ferme modèle est plus nuisible qu'utile en ce qu'elle présente aux cultivateurs peu aisés, comme modèle à suivre, des bâtiments qui ont coûté des sommes énormes, un système de culture des

plus dispendieux, des améliorations ruineuses.

Oui, nous le reconnaissons, une ferme modèle pour être irréprochable et obtenir de bons résultats ne doit rien laisser à désirer sous tous les rapports, mais si, d'un côté elle présente un luxe d'établissement qui ne soit possible que chez les agriculteurs riches, de l'autre elle offre aux plus pauvres comme aux plus favorisés de la fortune, des exemples et des enseignements utiles.

Notre ferme modèle possède des constructions qui peuvent passer pour des monuments ; rien n'a été épargné pour leur élégance et leur commodité ; très bien : cet établissement a été fait pour être durable comme le gouvernement qui l'a créé, comme les générations qui doivent en profiter. Mais ces constructions ne brillent pas que par leur architecture et par leur luxe, elles sont remarquables aussi par leurs bonnes dispositions ; les étables sont bien aérées, bien éclairées, le logement des animaux est bien entendu et très confortable, les fosses destinées à recevoir les engrais et à les fabriquer sont bien établies, les plans du caveau et de la laiterie sont parfaits, les granges présentent de nouvelles et bonnes dispositions, pour faciliter l'économie de la main-d'œuvre, pour loger et battre les grains, la maison du directeur est un chef-d'œuvre de bonne distribution, la surveillance y est facile, etc., tous ces exemples, vous les refusez aux cultivateurs, tous ces modèles d'ordre, d'économie de temps, de propreté, d'hygiène pour les hommes et pour les animaux, et de conservation des produits vous en voulez priver le public sous le ridicule prétexte que ces bâtiments ont été construits avec trop de frais et trop de luxe, Si vous ne pouvez construire en pierre, bâtissez en bois ; si vous ne pouvez daller votre laiterie en marbre dallez la en pierre, servez vous de ce que vous avez, nous ne

saurions trop vous le répéter, nous ne vous proposons à suivre que des principes d'ordre, d'hygiène, d'économie ; tout notre matériel vous effraie, ne prenez que ce qui vous paraît indispensable ; tous nos soins, toutes nos minuties vous paraissent impossibles en égard aux circonstances dans lesquelles vous êtes placés, n'en retenez que ce qui vous conviendra. Mathieu de Dombasle dont personne, nous le pensons bien, ne révoquera en doute le grand bon sens et la haute expérience, recommandait constamment aux cultivateurs qui lui demandaient des avis de visiter souvent leurs voisins et même s'ils le pouvaient de penser leurs excursions au-delà de leur clocher. "Lors même, leur disait-il, que les fermes que vous visiterez seraient moins bien cultivées, moins bien tenues que les vôtres, vous y trouverez toujours quelque chose de bon à observer, des idées pratiques qui ne vous seraient pas venues et dont vous auriez été peut être privés pour toujours." Comment donc les cultivateurs canadiens n'auraient-ils pas d'avantage à visiter une ferme modèle établie chez eux.

La forme modèle serait aussi expérimentale.

Le progrès agricole n'a pas dit son dernier mot chez nous pas plus pour la culture proprement dite que pour l'économie du bétail. Nos fermiers ont aussi grandement besoin d'être éclairés, dirigés et aidés dans le parti qu'ils ont à prendre pour tirer de leurs terres le plus de bénéfice possible tout en les fertilisant. Mais qui leur dira quelles sont les semences qui conviennent le mieux à notre sol et à notre climat, quels sont les amendements que réclament telle ou telle variété de terrain, quelles plantes utiles pourraient remplacer avantageusement celles qui ne nous paient plus ou dont la culture est devenue impossible ; qui répondra d'une manière péremptoire à

toutes ces questions et à bien d'autres ? Sur ce point l'expérience encore nous fait défaut. Nous n'avons rien de certain, rien de bien établi.

Une ferme expérimentale peut seule entreprendre la solution de ces grandes questions et des problèmes nouveaux que le progrès enfante chaque jour. De simples particuliers ne peuvent s'imposer cette tâche. Les expériences demandent, pour être profitables, du loisir, des connaissances, de l'argent et beaucoup d'observation et de persévérance ; conditions que l'on ne peut trouver réunies que dans un établissement du genre de celui dont nous parlons.

Nous allons prendre un exemple entre mille pour donner une idée de l'importance qu'aurait chez nous une ferme expérimentale.

Tous nos cultivateurs savent très bien que la culture des céréales ne leur donne plus que de très petits bénéfices. L'avoine ne se vend que parcequ'elle est recherchée par les distilleries qui la renvoient dans nos campagnes sous forme de poison. Triste bénéfice ! L'orge dont la consommation est limitée aux besoins des brasseries ne paie qu'à la condition d'être produite en très-petite quantité par les fermiers placés près des villes. Le blé, qui autrefois faisait la richesse du pays, est devenu impossible depuis l'invasion de la mouche. Bref, les céréales ne nous paient plus. Que faire donc pour couvrir les frais énormes de nos exploitations, à quelle culture nous jeter à quels grains, à quelles plantes avoir recours pour combler le vide que le fléau de la mouche a fait dans nos bourses ? et puis, voyons plus loin, comment allons-nous balancer les importations des produits étrangers par nos exportations ? Qu'avez-vous à envoyer à l'Angleterre en échange de ses fers, de ces épicerics, de ses cotons et de tous les objets de luxe dont elle vous accable ; répondez

bons cultivateurs Canadiens? La fleur que vous voyez mettre à bord de ces navires n'est pas de vous, elle vient du Haut-Canada ou de l'Ohio; ce lard n'est pas de vous, il vient du Haut-Canada ou des États de l'Ouest, ce bois vient en majeure partie du Haut-Canada. Où sont donc vos produits, les produits de vos fermes? Si ce n'étaient quelques dindes et quelques œufs que vous envoyez aux États-Unis, nous ne voyons pas comment vous pourriez seulement payer les chapeaux roses de vos femmes. Nous nous trompons vous avez encore vos chevaux qui sont très-estimés des Américains, et que l'on est en train de perdre par des croisements ridicules.

Où est état de chose mènera-t-il le pays s'il dure encore quelques temps?

Il existe cependant des plantes qui pourraient enrichir nos agriculteurs, si elles étaient connues et cultivées et si nous avions quelques lois protectrices pour nos industries manufacturières. Une seule de ces plantes pourrait à elle seule compenser par l'exportation de ses produits le tribut que nous payons à l'étranger.— Cette plante c'est le chanvre. Le chanvre a enrichi la Flandre, le Piémont, certaines parties de la France et de la Russie et, plus près de nous, le Kentucky. C'est le chanvre qui sert à faire les câbles des navires, les cordes petites et grosse s d'un usage journalier dans les fermes, les toiles à voile et celles dont on fait les poches, les filets de pêche, le linge; toutes choses dont nous faisons une immense consommation et que nous payons fort cher aux étrangers.

Mais qui est ce qui connaît le chanvre dans le Bas-Canada, à l'exception de quelques européens? nos bons cultivateurs franco-canadiens ne connaissent de l'espèce Cannabis que cette variété qui croît à l'état sauvage sous toutes les fenêtres de leurs maisons, et que la Providence

semble avoir semée là pour leur dire que la culture du chanvre amélioré est possible chez eux comme en Russie, comme en Piémont, comme en France.

Personne n'a voulu comprendre cet avertissement nos hommes politiques eux-mêmes, qui savent cependant bien que l'introduction de la culture d'une seule plante dans un pays suffit souvent pour en changer complètement la face, ont dédaigné de s'occuper sérieusement de l'humble plante que nous préconisons, pourtant ils sont chargés par le peuple d'élaborer toutes les questions économiques, agricoles, commerciales et autres qui peuvent servir à sa richesse et à son bien être. Néanmoins, nous devons dire qu'un jour, il y a quelque quinze ans, sur la recommandation de l'amirauté anglaise, le gouvernement canadien, par acte de soumission, se décida à faire quelques frais pour essayer cette culture. Une somme de £1100 fut donnée à un agronome bien en cour avec la recommandation de faire des essais et de décider si, oui ou non, cette plante était cultivable en Canada. Comme on peut bien le penser, l'expérimentateur jugea que la culture du chanvre était bonne à mettre à l'index et la somme de onze cents louis bonne à mettre dans la poche. On n'en n'entendit plus parler.

Les choses ne se seraient pas passées ainsi si, au lieu de s'adresser à un individu sans responsabilité et peut-être sans expérience, le gouvernement eût recommandé l'essai dont nous parlons au directeur d'une ferme expérimentale appartenant à l'état. Ce directeur, homme habile et intègre, ayant deux réputations à soutenir, celle de son nom et celle de son établissement, aurait fait consciencieusement les expériences nécessaires qui n'auraient coûté à la ferme qu'une somme insignifiante et peut-être aujourd'hui le Canada serait-il un marché réputé pour le

chanvre comme Riga, Ostende et Angers.

DIVISIONS DES PEPINIÈRES.

La division des pepinières aurait pour but de cultiver les plans d'arbres fruitiers dont nous avons recommandé la plantation dans le chapitre premier de notre article, qui a paru dans le dernier numéro; elle s'occuperait aussi de faire des expériences sur les arbres qui n'ont pas encore été cultivés dans ce pays-ci, c'est-à-dire qu'elle ferait des essais d'acclimatation.

En résumant ce qui précède on voit que pour créer ces deux établissements, il faut une main puissante qui ne peut être que celle du gouvernement, des capitaux trop considérables pour n'être pas ceux de l'état et des hommes trop supérieurs pour qu'ils veulent assumer toute la responsabilité dont nous voulons les charger, sans tenir leurs pouvoirs, d'une autorité sérieuse, immuable, forte et confiante, comme l'est l'autorité du gouvernement. (à continuer.)

F. M. F. OSSAYE.

Réunion Agricole

Du Comté de Bagot.

À une assemblée publique des amis de l'agriculture du comté de Bagot, tenue à Ste.-Rosalie, le huit mars courant, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées :

Proposé par M. Emmanuel Brunelle, secondé par M. Antoine Casavant :

Résolu.— Que Benj. Ouimet, écr., soit nommé président et M. P. S. Gendron, secrétaire.

Proposé par M. Em. Brunelle, secondé par M. François Bouvier :

Résolu.— 1o. Que l'Agriculture étant la principale source de toute prospérité nationale, il est de la plus haute importance de chercher constamment les meilleurs moyens de faire progresser cet art :

2o. Que les moyens déjà employés, quoique propre à l'avancement de l'agriculture en ce pays, sont suffisants et qu'on ne pour-

ra parvenir à des résultats satisfaisants sans l'obtention d'un octroi du gouvernement, égal à trois fois le montant souscrit et payé par chaque société d'agriculture, jusqu'au montant de trois cent cinquante louis, et aussi sans la circulation du *Journal de l'Agriculteur* chez les membres de la dite société, aux frais de la province.

Proposé par M. M. Desmarais, secondé par M. Joseph Théberge.

Résolu.— Que le comité de direction de la société d'agriculture de ce comté soit autorisé à rédiger des requêtes, basées sur les présentes résolutions, pour être présentées à la législature, durant la présente session.

Proposé par M. Joseph Théberge, secondé par M. Frs. Bélanger.

Résolu.— Que tous les amis de l'agriculture en ce pays soit priés de concourir avec ce comté pour obtenir une allocation qui puisse encourager dignement la classe agricole.

Proposé par M. Sébastien Laugelier, secondé par M. J.-Bte. Chartier.

Résolu.— Que les procédés de cette assemblée soient publiés dans le *Courrier de St. Hyacinthe* et que tous les journaux favorables à l'avancement de l'agriculture soient priés de les reproduire.

(Signé) BENJAMIN OUMET, Président,
S. P. GENDRON, Secrétaire.

GRAINES MEDAILLEES

LES SOUSSIGNES viennent de recevoir par les Vapeurs de la Malle Royale un assortiment complet de

Graines Nouvelles

DE JARDINS,
CHAMPS,
FLEURS,

D'une qualité incomparable. Elles viennent de la même source que celles précédemment vendues et ont permis à l'acquéreur de rivaliser heureusement aux

EXPOSITIONS

dans tout le pays. L'assortiment est digne de l'attention des Fermiers et Jardiniers.

S. J. LYMAN ET CIE.,

Place d'Armes.

1er avril, 1858.

RAPPORT METEOROLOGIQUE MENSUEL

Janvier 1858.

BAROMETRE.

Hauteur moyenne du baromètre, ramené à la température de.....	F	pouces
de.....	32°	29 907
Hauteur maxima le 22.....	30°	697
Hauteur minima le 4.....	29°	070
Différence entre les extrêmes.	1°	627

THERMOMETRE.

Température moyenne du mois	13°	76
Température maxima le 26...	43°	4
Température minima le 23, au-dessous de zéro.....	18°	7
Différence entre les extrêmes.	62°	7
Moyenne de l'humidité.....	0°	786
Intensité maxima des rayons solaires.....	51°	9
Température due à la radiation terrestre.....	19°	2
Somme de l'évaporation en pouces.....	0 p.	00
Pluie tombée pendant 5 jours se montant à 0,751 pouces, il a plu 34 heures 40 minutes.....		
Neige tombée en 7 jours, se montant à 11,70 pouces, il a neigé 34 heures et 35 minutes.....		
pendant 4 jours.....		
Vent dominant N. E. par E..		
Vent le plus rare E.....		
Vent violent le 12—Vitesse à l'heure en miles.....	16 m.	36
Vitesse du vent, nulle le 18..	0	10
Ozone en grande quantité....		
Aurore boréale visible pendant 5 soirs.....		

AUX CULTIVATEURS!

Les SOUSSIGNES offrent en vente

750 Barils } de Plâtre d'engrais de la Nouvelle-
1000 Sacs } Ecosse.

L'avantage d'acheter des sacs au lieu de barils sera évident si l'on veut se rappeler que ce dernier contient 280 lbs et coûte 6s 3d, tandis que le sac, contenant 200 lbs. se vend 5s, avec un sac de coton sans couture valant 1s. 4d., y compris.

LYMAN, SAVAGE & Cie.

220, Rue St. Paul,

(Successors de W. Lyman & Cie.

1er avril, 1858.

SULFATE D'AMMONIAQUE

POUR

ENRICHIR LES PLANTES ET ARBUSTES.

Ce précieux Agent de fertilisation détruit les insectes, tient les plantes propres et est très-précieux pour les serres et les couches chaudes.

S. J. LYMAN ET CIE.

Place d'Armes

1er Avril 1858.

NOUVELLES GRAINES

DE

Jardins, Champs et Fleurs.

MAGASIN AGRICOLE DU BAS-CANADA,
Salle Ste. Anne.

Le Soussigné reçoit maintenant ses Provisions ordinaires de GRAINES NOUVELLES, de première qualité. L'Asseriment est considérable. Il comprend toutes les variétés pour ferme et Jardin.

Les commandes sont promptement exécutés. En s'adressant à la salle on aura des Catalogues.

Grosses Vesses anglaises de jardin, Graines de Navets, Pois de jardin, *Early Dwarf* et *Dwarf Marronfat*, Grands Haricots de Windsor.

Une grande provision de ces Graines de la célèbre maison Lawson et Fils, d'Edimbourg, vient d'être reçue

Wm. EVANS.

Au-dessus du Marché Ste Anne, }

Salle Ste. Anne. }

1er Avril, 1858. }

THOMAS COUILLARD,
IMPORTATEUR,

No. 107, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LES Cultivateurs trouveront toujours chez lui une foule d'Instruments d'Agriculture et d'Horticulture, tels que Bêches, Râteaux, Panx, Faucilles, Pelles, Socs de Charrues, Fourches, Houes, Sarcloirs, Rots, etc.

—AUSSEI—

Chaudières à Sucre et à Potasse, Poêles de toutes sortes, Fourneaux avec Chaudières, toutes sortes d'objets en fonte et un grand assortiment de

Quincallerie.

Nov. 1857.

GRAINES FRAICHES, 1858.

LYMAN, SAVAGE ET CIE., (Successeurs de Wm. Lyman et Cie., viennent de recevoir d'Europe et des Etats-Unis leur grande provision ordinaire de GRAINES de JARDIN, des CHAMPS et de FLEURS, qu'ils offrent aux Marchands de la Campagne, aux Cultivateurs et aux Jardiniers à des conditions libérales. Ces Graines sont de la production de 1857, importées des maisons les plus respectables, et sont garanties vraies à leurs noms. Parmi elles se trouvent les suivantes :

- 200 lbs Betteraves Rouges
 - 100 lbs do à Sucre
 - 200 lbs Choux Précoces d'York
 - 200 lbs do Grosse Tête
 - 100 lbs do Hollandais Bas
 - 50 lbs Gros Choux Français d'York
 - 50 lbs do do St. Denis
 - 50 lbs do Rouges à Marinier
 - 20 lbs Choux-Fleurs assortis de Paris
 - 500 lbs Carottes Oranges longues
 - 400 lbs do Blanches Belges
 - 200 lbs Concombres de Ferme Précoces
 - 100 lbs do Verts longs
 - 500 lbs Mangie Wurtzel, rouge long
 - 200 lbs do do globe jaune
 - 4000 lbs Oignons Américains Rouges
 - 500 lbs do jaunes
 - 100 lbs do Blancs
 - 50 minots Pois de jardin assortis
 - 10 do Radis assortis
 - 20 do Navets jaunes d'Aberdeen
 - 60 do do de Suède
 - 50 do do de Globe blanc
 - 10 do do de Pierre Précocce
 - 200 do Blé-d'Inde, diverses sortes
 - Long Trèfle du Vermont
 - Do de Hawden
 - Do Hollandais
 - Trèfle du Haut-Canada
 - Do Blanc Hollandais
 - Luzerne
 - Mil. Herbe à Toile Anglaise
 - Chanvre, Millet et Rave
 - etc. etc. etc.
- 1er mars.

AUX CULTIVATEURS !

PIERRE DUFRESNE,
FABRICANT DE CHAUSSURES,
A BON MARCHÉ,
En GROS et en DETAIL,
NO. 123.
Coin des Rues St-Gabriel et Notre-Dame,
ENSEIGNEDE LA PETITE BOTTE ROUGE.
 Septembre 1857

J. LEDUC,

ANCIEN AGENT DE L. RENAUD & FRERE,
 MONTREAL,
 MARCHAND à COMMISSION ET COURTIER,
 CHICAGO, Ill.,
 Bureau: —No. 6, Rue Dearborn.
 Mars 1858. 12

LIVRES NOUVEAUX.

ABRÉGÉ DE
L'Histoire du Canada,
 à l'usage des maisons d'éducation
 PAR
F. K. GARNEAU.

I vol. in-12, relié 18s. 0d. doz.
 En vente chez
 BEAUCHEMIN & PAYETTE.
 Sept. 1857. 12

TRÈS RECOMMANDABLE.

LA Librairie de M. J. B. ROLLAND se distingue très avantageusement par le plus complet et le plus grand assortiment de

Livres d'Agriculture et autres,
Papeteries,
Imageries, etc.,

que l'on puisse trouver à Montréal, les prix de ces Marchandises font concurrence aux autres maisons.

Septembre 1857.



INFIRMERIE-VÉTÉRINAIRE

DU

DR. FELIX VOGELI

Médecin Vétérinaire breveté des Ecoles de France, ancien Vétérinaire en chef de Cavalerie et d'Artillerie de l'armée française. Guérison prompte et radicale de toutes les maladies curables des chevaux et du bétail, 11, rue Bonsecours, Hôtel du Peuple, Montréal. Commission pour l'achat et la vente des chevaux.
 Octobre 1857.

A V I S

AUX

CULTIVATEURS.

L'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu du Comté de Montréal continue d'assurer les propriétés des Cultivateurs et autres semblables à 5/ par £100 pour trois ans, avec un billet de prime de cinq louis par cent louis d'assurés, pour être cotisé au besoin et suivant les pertes et les dépenses de la Compagnie.

Le montant assuré maintenant excède DEUX MILLIONS DE PIASTRES

2,000,000 Piastres.

S'adresser au bureau, No 1, rue St. Sacrement Montréal ou aux Directeurs soussignés

MM. Edward Quin, Président. Longue-Pointe.
Joseph Laporte, Pointe-aux-Trembles.
Eustache Prudhomme, Côteau St.-Pierre.
Walter Benny, Montréal.
Benj. Comte, do
P. Malot, Belœil.
M. F. Valois, Pointe-Chaire.
Léopold Desrosiers, Berthier.
Wm Bea, St.-Laurent.

P. L. LE TOURNEUX,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 12 janv. 1858.

12



BUREAU DES TERRES

DE LA

COURONNE.

Toronto, 10 Décembre 1857.

AVIS est par le présent donné que 21,800 acres de terres de la Couronne, dans les 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} rangs, et dans le rang A du Township d'Ashford, Comté de L'Islet, C. B., seront offerts en vente aux personnes qui prendront possession de la terre immédiatement et continueront d'y habiter, le et après le 11^{ème} jour de Janvier prochain. Pour les particularités s'adresser à l'Agent local, François Tétu, Ecuyer, à St. Thomas,

Janvier 1858.

5

L I V R E S

A

BON MARCHE.

MANUEL ELEMENTAIRE et pratique de l'art agricole ou notions pratiques sur l'agriculture ; dédié aux maisons d'éducation et à la population rurale du Bas-Canada, par un membre du Clergé Canadien. 1 vol. in-12 de 32 pages. Broché

0 4 0

L'ES VEILLES CANADIENNES ; traité élémentaire d'agriculture approuvé par la société d'agriculture du Bas-Canada, et le Surintendant de l'Instruction Publique. Par Frs. M. F. Ossaye. 1. vol. in-12 de 152 pages broché.

0 7 6

LE PARFAIT JARDINIER moderne, mis à la portée de tout le monde par M. De Salvergnie 1 vol. in-12 de 168 pages.

0 7 6

LE VERTABLE et parfait Bouvier moderne, contenant l'art de connaître, élever, soigner et guérir tous les animaux domestiques, etc. 1 vol, in-12 de 172 pages, broché.

0 7 6

Et tous les autres livres classiques en usage dans les écoles, collèges, ainsi que toute sorte de fournitures,

En vente chez

BEAUCHEMIN & PAYETTE.

127, Rue St.-Paul.

Sept. 1857.

N. B. Les municipalités de paroisse trouveront tout ce qui leur faut pour leurs bureaux : tel que Registres, Rôles d'évaluation, et de perception, blancs de compte, de Recu et de Saïsie. Tel que le nouvel amendement à la loi l'exige.

12

Pharmacie du Dr. Picault,

42, RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.

ON trouve à cette Pharmacie toutes les Médecines les plus en renom pour les maladies des Chevaux et des Bêtes à Cornes.

— AUSSI —

Consultations et traitement de toutes les maladies par les Drs. Picault père et fils. Médicaments de toute espèce. Remèdes à Patente française, etc.

September 1857.

12